

Bonne rentrée 2026!

En mon nom et au nom de toute l'équipe du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL), nous vous souhaitons une très belle et douce année scolaire 2026-2027. C'est en ce début d'année que vient le temps de vous réunir lors d'une assemblée générale, composée du personnel enseignant, afin de prendre certaines décisions telles que : Qui sera délégué principal? Qui sont celles et ceux qui siègeront sur le comité de participation du personnel enseignant (CPE)? Est-ce que l'équipe-école désire maintenir l'amplitude ou non (clause 8-5.05 de l'entente locale)?

Voici le lien pour accéder au bulletin de la personne déléguée 2026-2027 : [CLIQUER ICI](#)

Voici le lien pour remplir le document associé au changement d'amplitude : [CLIQUER ICI](#)

La présente année correspond également à la fin de la mise en application progressive de l'Entente nationale 2023-2028. C'est maintenant pour l'ensemble des 5 heures de travail personnel hebdomadaire moyen que vous pouvez décider du lieu où effectuer ces heures.

Dans un autre ordre d'idée, nous tenons à remercier sincèrement Pierre Morin, membre du conseil d'administration pendant plus d'une décennie, pour son travail et sa disponibilité exemplaire pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons ce qu'il y a de mieux pour la suite.

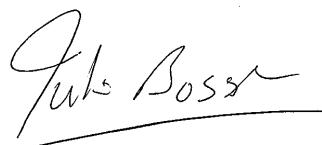
En raison de ce départ qui a eu lieu à la fin de l'année scolaire, nous vous invitons à surveiller nos communications dans les prochains jours, puisque le comité des élections vous informera des modalités pour pourvoir ce poste laissé vacant, c'est-à-dire le poste de 1re vice-présidence. Déjà, nous pouvons annoncer que cette élection aura lieu à la première assemblée générale, soit le 29 septembre 2026.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 629-6315

Cordiales salutations!



Julie Bossé
Présidente SERL